

Électrification rurale.—La Commission hydroélectrique d'Ontario a préparé "un projet quinquennal de développement hydroélectrique rural d'après-guerre", comportant des déboursés d'environ \$22,000,000 pour la main-d'œuvre et les matières premières de la part des commissions hydroélectriques locales; le gouvernement d'Ontario défraierait la moitié du coût de l'entreprise au moyen de subventions. Des lignes rurales supplémentaires d'énergie électrique, d'une longueur de 7,000 milles, seront construites; environ 57,900 nouveaux usagers ruraux seront desservis et la dépense globale de la Commission hydroélectrique et des consommateurs d'énergie électrique approchera \$63,000,000.

Comité de la sécurité sociale et du rétablissement.—Ce comité fonctionne en vertu de la loi sur la sécurité sociale et le rétablissement de 1943. Il comprend des membres des diverses régions de la province et il a pour objet de coordonner les activités des comités locaux et de considérer les problèmes de rétablissement qui lui sont soumis. L'Institut de formation et de rétablissement de l'Ontario, qui relève du Ministère de l'Éducation, collabore avec le Ministère fédéral du Travail à l'exécution du programme canadien de formation professionnelle pour les anciens combattants. L'Institut se trouve à Toronto, mais il a huit succursales dans les autres villes de la province.

L'Université de Toronto offre un certain nombre de cours spécialement destinés aux anciens combattants. Une partie de ces cours universitaires pour les anciens combattants se donne à Ajax, Ont. Un cours spécial sur l'administration des institutions se donne à l'Université pour ceux qui cherchent des emplois de gérants dans les hôtels, les restaurants et autres établissements qui pourvoient aux besoins alimentaires du public.

Manitoba.—Un certain nombre d'organismes collaborent à la formulation de projets d'après-guerre pour la province:—

Sous-comité du Cabinet.—Présidé par le Premier Ministre, le sous-comité reçoit et étudie les rapports soumis par le Comité de la reconstruction d'après-guerre. Le président a présenté un mémoire au Comité spécial de la Chambre des Communes sur la restauration et le rétablissement en juin 1943.

Comité de la reconstruction d'après-guerre.—Composé de tous les sous-ministres et d'un conseiller économique, le comité coordonne tout le travail relatif à la restauration d'après-guerre des ministères du gouvernement et inaugure d'autres programmes d'études dont un grand nombre ont été publiés. Un rapport intérimaire a été soumis au Comité consultatif pour étude en mai 1945.

Comité consultatif de coordination et d'organisation d'après-guerre.—Formé de représentants de divers groupes économiques urbains et ruraux du Manitoba, le Comité a été établi en vertu d'un arrêté en conseil, le 18 avril 1944, pour faire l'étude des soumissions et entreprendre les travaux de recherche. Il avait pour fin l'intégration du programme provincial de reconstruction. Des rapports intérimaires ont été soumis au Premier Ministre le 15 décembre 1944 et le 4 février 1945; le rapport définitif a été présenté le 21 janvier 1946.

Comité spécial d'enquête de la législature.—Lors de la session de 1944, un comité spécial d'enquête composé de tous les députés de l'Assemblée législative a été constitué; il a été réautorisé à la session de 1945. Ce comité a pour objet de reviser, critiquer et formuler les propositions et les projets et de conseiller et d'assister le gouvernement dans la formulation de son programme d'après-guerre.

Études universitaires conjointes.—En 1941, à la demande du Gouverneur du Minnesota et du Premier Ministre du Manitoba, l'Université du Minnesota et l'Université du Manitoba ont enquêté ensemble sur les effets qu'auront les diverses solu-